

De l'argumentation dans le discours journalistique : Classe et échelle argumentatives.

Argumentation in Journalistic Discourse: Argumentative Class and Scale.

Aouda Mazot

Université de Mustapha Stambouli, Mascara,
oudamzt00@gmail.com

تاريخ النشر: 2020/11/14

تاريخ القبول: 2020/11/07

تاريخ الاستلام: 2020/09/06

ملخص:

Résumé

Cet article a comme objectif l'étude l'usage de deux marqueurs argumentatifs : le connecteur « Même » et l'adverbe « Carrément », dans des articles tirés du Quotidien d'Oran, un journal algérien d'expression française. Nous nous inspirons de la théorie de l'argumentation dans la langue (ADL) élaborée par Anscombe et Ducrot (1983). Notre démarche s'appuie sur une méthode analytique qui se focalise sur le fonctionnement de ces deux marqueurs argumentatifs au sein de l'énoncé. Notre étude met en exergue les conditions du choix d'un argument par rapport à un autre dans le discours du journaliste du Quotidien d'Oran et leur mise sur une échelle argumentative qui vise une certaine conclusion.

Mots clés : Echelle argumentative, classe argumentative, même, carrément, argument.

Abstract

The purpose of this article is to study the use of two argumentative markers: the connector "Même" and the adverb "Carrément", in the articles of the daily paper



“Le Quotidien d’Oran”, an Algerian French-language newspaper. We draw inspiration from the theory of argumentation in language (ADL) élaborated by Anscombe and Ducrot (1983). Our approach is based on an analytical method that focuses on the functioning of these two argumentative markers within the States. Our study highlights the conditions for choosing one argument over another in reporter's discourse of the daily paper “Le Quotidien d’Oran”, and placing them on an argumentative scale that aims for a certain conclusion.

Key words: Argumentative scale, argumentative class, *même*, *carrément*, argument.

Introduction

Il y a argumentation quand orateur tente de convaincre un auditoire de la validité de son opinion en lui présentant les éléments qui la justifient. Toute acte d’argumentation présuppose l’existence d’un locuteur, d’un allocutaire, d’un ou des arguments et une conclusion visée par le discours produit.

Le champ de l’argumentation est très vaste et ses procédés sont multiples, nous abordons deux points très importants: *Classe et échelle argumentatives*. Pour ce faire, nous nous inscrivons dans le cadre de la théorie de l’argumentation dans la langue élaborée par Anscombe et Ducrot(1983).

Notre étude prend comme objet Le Quotidien d’Oran, un journal algérien d’expression française. Fondé le 14 janvier 1994 par un groupe de fonctionnaires et d’industriels, dans des conditions politiques très particulières, ce quotidien est parmi les premiers journaux francophones en Algérie.

Notre corpus est composé d’un ensemble d’énoncés tirés d’un ensemble d’articles qui datent d’une période qui s’étend de 2016 à 2019. Cette période a marqué l’histoire de l’Algérie avec une crise



économique et sociale. L'année 2019 a changé la face politique de notre pays, à travers des manifestations millénaires qui ont mis fin au régime politique instauré depuis 1999.

Le choix de notre méthode d'analyse est directement lié à la problématique et l'hypothèse présentées précédemment. Notre démarche est analytique. Elle s'articule en trois moments successifs et essentiels :

- repérer les énoncés qui feront l'objet de notre étude ;
- les lire et les comprendre pour les classer ensuite en catégories selon les effets de sens et les conclusions visées par l'emploi du connecteur « Même » et l'adverbe « Carrément » ;
- les interpréter en fonction du contexte linguistique qui les entoure et les outils d'analyse proposés par la théorie de la linguistique d'énonciation.

L'efficacité de notre démarche repose sur un travail méthodique qui privilégie le fonctionnement de ces marques d'argumentation dans le discours journalistique. Nous mettons en exergue le projet argumentatif sur lequel repose leur emploi.

1. L'argumentation dans la langue (L'ADL)

La théorie de l'argumentation considère que tout énoncé a une continuation ou une suite à laquelle il fait allusion ; le discours du



locuteur est orienté vers une visée déterminée préalablement par ce dernier. Un énoncé est argumentatif non pas « seulement par ce qu'il dit sur le monde, mais par ce qu'il est » (Ducrot, 1980a : 11). Ce fait inscrit la théorie de l'argumentation dans « un structuralisme du discours idéal » selon lequel « une entité linguistique tire toute sa réalité du discours où elle prend place » (Ducrot, 1980a : 11). Cette entité linguistique n'a de valeur que par le discours qu'elle requiert et proclame.

La théorie de l'argumentation vise non pas les informations véhiculées par les énoncés séparément du mais l'étude de la mise en œuvre des énoncés dans un discours, ce qui permet de mettre en lumière « des actes différents, attribués à des énonciateurs différents, et qui interviennent à des titres divers dans la fonction argumentative attachée par le locuteur à son énoncé » (Anscombe & Ducrot, 1983 :115). L'argumentation serait donc l'acte accompli par le locuteur en s'assimilant à un énonciateur dont il prend en charge la visée argumentative.

2. Argument & conclusion

Soient les deux énoncés A et B. Un locuteur fait une argumentation lorsqu'il présente l'énoncé A comme destiné à faire admettre B. Argumenter au moyen de A, c'est amener l'allocataire à conclure B. Dans ce cas, il ne suffit pas que A donne des raisons pour admettre B, mais il doit remplir certains critères ou satisfaire à



certaines conditions pour le considérer comme un argument en faveur de B.

1)

C

ette taxe est imposée aux touristes qui voyagent en Tunisie par voie terrestre ou maritime ; elle n'est pas donc discriminatoire».

Dimanche 9 octobre 2016

Dans (1), la proposition « Cette taxe est imposée aux touristes qui voyagent en Tunisie par voie terrestre ou maritime » est présentée comme un argument en faveur de la conclusion « Cette taxe n'est pas discriminatoire ». Dans cet exemple, la conclusion est explicite, à travers l'emploi du connecteur « donc », elle peut être implicite dans d'autres situations comme dans le cas suivant :

2) Gaïd Salah: Les présidentielles auront lieu en décembre.

Jeudi 31 octobre 2019

La proposition « Les présidentielles auront lieu en décembre » est présentée par le locuteur cité « Gaïd Salah » et le locuteur citant



«le journaliste comme faisant admettre la conclusion «Les présidentielles ne seront pas reportées » extraite du discours rapporté.

La coordiantion argumentative entre A et B ne consiste pas dans l'admission de B à l'aide de A, mais il peut s'agir d'un acte d'infirimation, ce qui changera l'orientation argumentative de l'énoncé de la conclusion r vers $non-r$. C'est le cas de l'énoncé suivant :

3)

L

'armée est dans le rang. Elle est en alerte mais
le pays n'est pas sur le pied de guerre.

Mercredi 23 octobre 2019

La production de tel énoncé dépend des conditions suivantes :

- p est un argument possible en faveur d'une conclusion r .
- Le locuteur présente q comme un argument en faveur de $non-r$.
- La force argumentative attribuée à q en faveur de $non-r$ est plus forte que celle que l'on attribue à p en faveur de r .

Dans (3), la première proposition p « L'armée est dans le rang. Elle est en alerte.» est présentée par le locuteur-journaliste comme un argument en faveur de la conclusion r « On se prépare pour une guerre » mais la proposition q « le pays n'est pas sur le pied de



guerre » est un argument servant la conclusion contraire *non-r* : « Il n'y aura pas de guerre ».

Après avoir élucidé quelques notions relatives à l'argumentation, il convient de passer à notre objet d'étude.

3. Classe et échelle argumentative

Deux arguments, A et B font partie d'une même classe argumentative déterminée par une certaine conclusion *r*, si le locuteur présente *p* et *p'* comme des arguments en faveur de *r*. La notion de *classe argumentative* dépend de la notion de *conclusion* et celle de *locuteur*, dans la mesure où elle englobe deux arguments servant la même conclusion *r* et indiquant un choix effectué par le même locuteur. Il y aura échelle argumentative si B est présenté, à travers le sens de l'énoncé, comme un argument fort et A comme un argument faible. Pour illustrer ce fait, nous avons choisi deux marques linguistiques et argumentatives « Même » et « Carrément ».

3.1. *Même*

Même est un connecteur argumentatif qui présente la proposition dans la quelle il est utilisée comme un argument en faveur d'une conclusion *r*. Cependant, cet argument est fort ou supérieur à un autre qui le précède. Il est donc décisif. Soient les exemples suivants :



4) N'importe quel dialecte ou darija' locale incorpore un nombre notable de termes berbères : à Tlemcen , nos parents, surtout nos mères, utilisaient dans chaque phrase au moins un mot berbère au milieu de termes arabes (encore que phonétiquement déformés), sans oublier un zeste d'Osmanli, voire-même d'espagnol

Lundi 15 juillet 2019

Les énoncés A « nos parents, surtout nos mères, utilisaient dans chaque phrase au moins un mot berbère au milieu de termes arabes», B « nos parents, surtout nos mères, utilisaient un zeste d'Osmanli au milieu de termes arabes » et C « nos parents, surtout nos mères, utilisaient un zeste d'espagnol au milieu de termes arabes » sont présentés par le locuteur comme des arguments en faveur de la conclusion r « Notre darija n'est pas formée seulement de mots arabes ». Ces trois arguments appartiennent à la classe grammaticale C.A « Nos parents, surtout nos mères, utilisaient dans chaque phrase au moins un mot étranger » déterminée par la conclusion r .

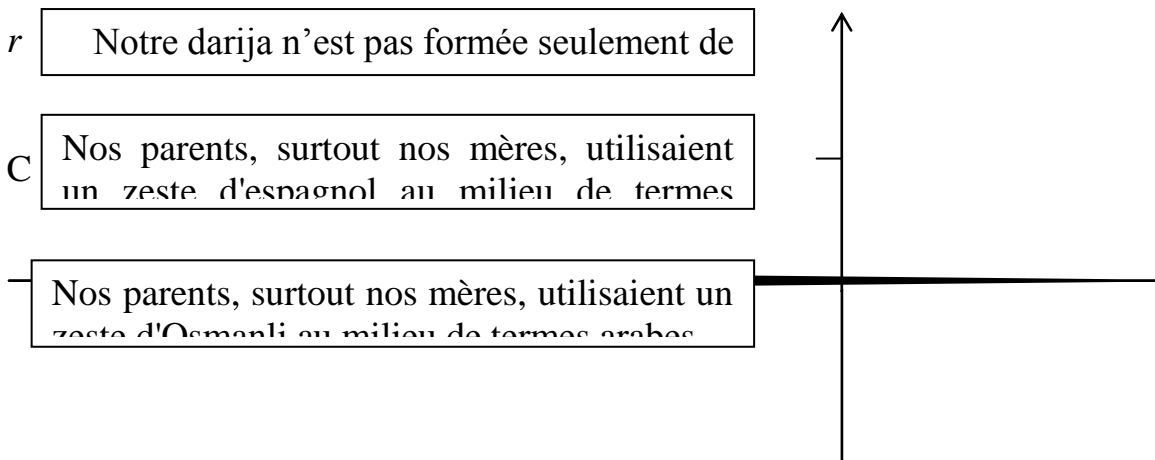
Cependant, un argument n'est pas une preuve, car il peut mener à une conclusion sans l'imposer, ce qui nous permet de faire la différence entre un argument faible et un argument fort ou supérieur.



Ainsi, et en utilisant *Même* dans l'énoncé précédent, le locuteur-journaliste présente *C* comme un argument plus fort ou supérieur à *A* et *B* :

« [...] les énonciations comportant le *même* que nous décrivons sont prononcées à des fins d'argumentation. Le locuteur cherche à prouver à l'interlocuteur la vérité d'une certaine assertion ; il invoque à cet effet, explicitement ou implicitement, un certain nombre d'arguments dont l'un, qu'il met en relief à l'aide de *même*, lui paraît avoir plus de force que les autres, être la meilleure preuve de ce qu'il avance [...] » (Anscombe, *in* Anscombe & Ducrot, 1983 : 57-58).

Nous pouvons présenter cet énoncé par le schéma suivant :





B

—

A

Nos parents, surtout nos mères, utilisaient dans chaque phrase au moins un mot herbère

—

Nous dirons qu'il y a échelle argumentative dans (4) car le locuteur présente trois arguments A, B et C en faveur de la conclusion *r* tout en considérant *C* comme plus fort ou supérieur à *A et B*.

Ainsi dans (5) :

5)

Le pays porte un gros cadenas air, mer, terre. Il est fermé de toutes parts, angoissé par ses frontières, détestant ses voisins, son histoire, ses enfants et ses ancêtres et même ses fenêtres.

Mercredi 30 octobre 2019

Il y a une expansion de la classe grammaticale pour englober plusieurs arguments et que nous pouvons classer suivant :

-

: Le pays déteste ses voisins.

-

: Le pays déteste son histoire.



-

: Le pays déteste ses enfants.

-

: Le pays déteste ses ancêtres.

-

: Le pays déteste ses fenêtres.

L'argument E prend le surcroît sur A, B, C et D, car il est aux yeux du locuteur-journaliste comme plus fort.

Pour le locuteur des énoncés (4), accepter de conclure de *A et B* à *r* implique qu'on accepte de conclure de C. Mais la réciproque n'est pas vraie. C'est-à-dire que C n'implique pas forcément A et B. Dans (5), le fait d'accepter E n'implique pas qu'on accepte A, B, C et D car ce derniers sont aux yeux du locuteur des arguments très faibles.

3.2. Carrément

Notre analyse portera sur les occurrences où l'usage de l'adverbe s'inscrit dans le schéma argumentatif suivant :

A, carrément B

Ou

A, B, carrément C



Comme nous le constatons dans l'énoncé suivant :

6) En effet, il y a de quoi être surpris et même dérouter, car la plupart des carreaux vendant d'habitude des fruits et légumes, ont été transformés en étals écoulant plutôt des fruits secs, ou bien carrément fermés pour certains.

11 octobre 2017

Nous avons constaté, à travers l'étude de notre corpus, que l'adverbe *Carrément* apparaît souvent dans des énoncés qui prennent la forme d'un surenchérissement. Il s'agit d'emploi où « est construite dans le cotexte gauche une sorte d'échelle de représentation dont *carrément* s'avère l'étape ultime » (Rouanne, 2012 :52). Cette structure de surenchérissement est marquée par l'emploi de formes telles que *voire, ou* et *même*, etc. Cependant, il faut préciser que cette valeur de surenchérissement n'est pas propre à l'adverbe lui-même, mais au contexte linguistique dans lequel il est employé. En effet, *Carrément* est parmi les adverbes qui inscrivent le locuteur dans son énoncé, tout en lui permettant d'effectuer un choix entre les différents points de vue. Ainsi dans l'énoncé (6), nous pouvons repérer les arguments suivants:



- *A* : La plupart des carreaux vendant d'habitude des fruits et légumes, ont été transformés en étals écoulant plutôt des fruits secs.
- *B* : La plupart des carreaux vendant d'habitude des fruits et légumes ont été fermés.

Le locuteur-journaliste se dissocie du point de vue instauré par l'argument *A* assume la responsabilité *B*. Bien qu'il soit à l'origine des deux points de vue, son attitude vis-à-vis des deux est différente. Il prend distance par rapport à *A* alors qu'il présente *B* comme imposé par l'évidence.

Conclusion

Notre étude avait comme objectif l'analyse de l'emploi de deux marqueurs linguistiques et argumentatifs « Même » et « Carrément ». Ces deux procédés permettent au locuteur-journaliste de présenter plusieurs arguments qui visent la même conclusion. Néanmoins, la valeur donnée à un argument diffère de celle donnée à l'autre.

L'usage de « Même » et « Carrément » place les arguments fournis par le locuteur-journaliste sur une échelle argumentative bien qu'ils appartiennent à la même classe argumentative. Les énoncés (4), (5) et (6) inscrivent le discours du journaliste dans un parcours



argumentatif ascendant. De ce fait, les énoncés précédents mettent en scène les éléments suivants :

- Le locuteur-journaliste présente deux arguments au minimum qui visent une certaine conclusion, déterminée par la classe argumentative à laquelle ils appartiennent.
- L'attitude énonciative du locuteur-journaliste envers les deux arguments diffère. Sa position est affichée clairement.
- Le passage de l'argument *A* à *B* impose *B* comme une forte évidence qui reflète une mise à distance de représentations ou points de vue considérées ou admises et qui sont fournies par *A*.

Dans ce cas, le locuteur-journaliste donne l'image qu'il présente à son lecteur le choix entre deux faits, mais il ne fait en réalité, que considérer des faits et reconsidérer d'autres.

Bibliographie

- ANSCOMBRE, Jean-Claude & Ducrot, Oswald (1977). Deux 'mais' en français?. *Lingua*, n° 43, 23-40.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude & Ducrot, Oswald (1983), *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles : Mardaga.
- Ducrot, Oswald (1980a). *Les échelles argumentatives*. Paris : Minuit.
- Ducrot, Oswald & alii. (1980b). *Les Mots du discours*. Paris : Minuit.



- Ducrot, Oswald (1983). Opérateurs argumentatifs et visée argumentative. *Cahiers de linguistique française*, n°5, 7-36.
- Rouane, Laurence (2012). La synchronie à la lumière de la diachronie : quelques exemples. *Studia Romanica Posnaniensia*, 39(3), 49-61.